

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale



### **Association Tennis de Table Langeais-Cinq Mars**

Place du 14 juillet

37130 LANGEAIS

Le samedi 10 octobre 2020, à 10h00, les membres de l'association se sont réunis à Langeais en Assemblée Générale ordinaire sur convocation du bureau.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'assemblée est présidée par M. Fabien LASCOLS, président de l'association, M. Alain BASTIÉ a été désigné comme secrétaire de séance.

Le Président a procédé en premier lieu à un vote:

Accord des membres pour voter l'ensemble des dispositions prévues à l'ordre du jour à main levée :

Adoption à l'unanimité

### **Assemblée générale ordinaire**

L'ordre du jour a été rappelé par le président :

- Vote du procès-verbal de l'A.G. 2019
- Mot du Président
- Rapport d'activité 2019/2020
- Rapport financier
- Budget prévisionnel 2020/2021
- Prévisions de la saison 2020/2021
- Démission et élection du Conseil d'Administration

- Questions diverses

## **Vote du PV de l'AG 2019**

Adoption à l'unanimité

### **Mot du président**

Cette huitième année en tant que président et la dernière de mon deuxième mandant aurait dû être une réussite totale, en terme de licenciés, en terme de finances et avec la pleine intégration de Kalin dans notre projet sportif. La seconde vitesse aurait dû être poussé pour les quatre ans à venir. Hélas, tout s'est arrêté au mois de mars et l'avenir radieux de notre association s'est assombri de mois en mois, ne sachant pas vraiment où nous allions.

La vie associative a bien repris en septembre mais l'épée de Damoclès est au dessus de notre tête. Je ferai tout mon possible pour préserver l'emploi créé il y a quatre ans, mais sachez que nous vivons une période incertaine où nous nous sentons totalement seuls.

J'espère que l'avenir me contredira et que lors de la prochaine Assemblée Générale, nous pourrons vivre normalement et que je pourrai vous annoncer que tout va bien financièrement pour le club et que cela nous permettra de garder Kalin.

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour le club la saison dernière. Je remercie les personnes qui m'aident depuis huit ans pour certaines et son fidèles pour soutenir le club.

### **Rapport d'activité 2019/2020**

L'arrêt brutal de la saison au mois de mars et le fait que l'on soit au mois d'octobre rend le bilan de la saison 2019/2020 assez anecdotique.

Nous étions sur une incroyable dynamique avec 140 licenciés avec une large majorité de jeunes (60%) dont 30 en compétition et le reste en loisirs, surtout dans les catégories poussins et benjamins, signe que notre dynamisme sur ces catégories avait fait ses preuves via nos diverses actions.

Nous avons trouvé aussi le bon compromis en termes de planning et d'activités pour les loisirs (jeunes et adultes) en proposant divers échanges avec d'autres clubs pour animer la saison et les pousser à vouloir continuer à pratiquer le tennis de table.

Nous avons aussi commencé le changement de nos maillots dans un premier temps pour les jeunes en compétitions et entrepris une collection de maillots pour les loisirs adultes afin de fidéliser ce public grâce à un de nos sponsors (La Fringale).

Ce qui nous a manqué en cette fin de saison dernière ce sont les activités hors ping. Toutes annulées : le loto, qui devait être accompagné d'une bourse de puériculture, la tombola... c'est un manque à gagner important..

Nous avons en revanche pu faire notre 1<sup>er</sup> tournoi de Noël qui a été un franc succès avec 25 équipes composées d'un licencié et d'un non licencié.

Le sponsoring avait pu augmenter la saison dernière grâce à tous nos partenaires privés que je remercie. L'année à venir va être compliquée pour certains et on comprend d'avance qu'ils ne pourront pas nous aider cette saison.

Rappel de nos sponsors : Ma Cuisine Création, Crédit Agricole, Terre de France, City'Zen, Garage Alain David, Boulangerie Champion, Cap Sport, Auto Sécuritas, La Fringale, Point S Avoine, Nath'n Hair, Gouas Rénovation. Merci à eux.

## **Rapport financier**

Le président a fait état des principales dépenses et recettes de l'année. Le résultat de l'exercice fait état d'un déficit de 2 650,00 €.

La saison prochaine, Mme JUIGNET Sandrine se propose toujours pour être notre vérificateur au compte.

Vote du rapport financier à l'unanimité

## **Budget prévisionnel 2020/2021**

Le prévisionnel a été adopté à l'unanimité

## **Prévisions pour la saison 2020/2021**

Nous avons un projet club de prévu pour la période 2020/2024 et que l'on aurait dû vous présenter aujourd'hui. Vu les circonstances, il nous est impossible de nous projeter dans le futur en toute sérénité. Nous espérons néanmoins pouvoir vous présenter un projet 2021/2024 en juin prochain lors de notre Assemblée Générale.

Cette saison sera compliquée surtout sur le plan financier. L'entraînement a repris et les compétitions aussi. C'est le côté positif de ce début de saison.

En revanche, ce que l'on redoutait arrive à savoir : on ne peut toujours pas faire de loto dans des conditions nous permettant de faire un minimum de bénéfices ; le sponsoring va diminuer et nous avons aussi une forte baisse de licenciés dans la section jeunes loisirs.

Ce cumul de perte de recettes ne rend pas optimiste. Pour tenter d'éviter trop de casse, nous avons déjà supprimé certains créneaux d'entraînements ce qui entraîne une légère baisse de notre cotisation au GE. Nous ne ferons pas d'achat de matériel et le renouvellement de maillots est remis à plus tard. Nous avons hélas peu de levier dans nos dépenses pour contre balancer ce manque de revenus.

Notre loto prévu au mois de mars, déplacé au mois d'octobre puis repoussé au mois de décembre est purement supprimé. Je dois vous l'avouer, si au printemps prochain nous ne pouvons pas réaliser de manifestations extra sportives et si nous n'avons aucune aide financière, nous ne pourrions pas financer le GE faute de trésorerie suffisante et le poste de notre entraîneur sera menacé.

Sur le plan sportif, nous avons supprimé une équipe senior (non liée à la COVID). Le nombre de jeunes en compétition est peu différent de la saison passée, ce qui nous permet de proposer 3 équipes jeunes pour la 1<sup>ère</sup> phase. Le nombre d'heures d'entraînements pour les jeunes reste équivalent, entre 1h45 et 7h par semaine.

C'est sur la partie loisirs jeunes que l'on a réduit le nombre de créneaux faute de licenciés suffisants. Pour l'instant tout est mis en stand-by en termes d'activités (rencontre avec d'autres clubs, tournoi de Noël...)

A compter de la saison prochaine :

le certificat médical ne sera plus obligatoire pour les mineurs.

le paiement par carte bancaire sera possible, le club s'étant doté d'un terminal, très utile lors d'un loto ou à la buvette.

Un petit point sur le Groupement Employeur qui salarie Kalin.

Kalin a été mis en chômage partiel de mi-mars à début juin. Les finances du GE sont saines pour cette saison, mais notre club étant son principal contributeur, cela explique la situation complexe qui pourrait se présenter.

Dates futures importantes : (sous réserves des consignes en vigueur)

- Tournoi de Noël
- Galette : vendredi 10 janvier
- Loto : samedi 21 mars 2020 à la salle des fêtes de Cinq Mars suivi d'une bourse (à définir) le dimanche 22 mars

- Tournoi de fin de saison à Ballan : date à définir
- A.G. : samedi 27 juin 2020

## Démission et élection du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration étant démissionnaire, appel à candidature pour le nouveau conseil.

BASTIÉ Alain, CADIET Romuald, CORDANI Sébastien, GUERRY Caroline, JOUBERT Marie, LASCOLS Fabien, MÉNARD Jean-Philippe, MONGÉ Philippe, PELLETIER Stéphane, et VENIEN Thomas sont volontaires, aucune opposition ni abstention à leurs candidatures.

Le CA ainsi constitué se retire pour élire son bureau. La nouvelle composition :

Fabien LASCOLS Président

Jean-Philippe MENARD Vice-Président

Philippe MONGE Trésorier

Marie JOUBERT Trésorière Adjointe

Alain BASTIE Secrétaire

Thomas VENIEN Secrétaire Adjoint

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Cinq Mars La Pile, le 16 octobre 2020

Le Président

Fabien LASCOLS

LASCOLS Fabien



Le Secrétaire

Alain BASTIÉ

